



ININFLAMMABLE



NON-TOXIQUE



STOCKAGE
5°C/30°C



CONDITIONNEMENT
18Kg

PRESENTATION

LICEF a mis au point la gamme **AMIAANTOL** destinée à l'élimination des peintures et systèmes organiques amiantés de toutes natures chimiques rencontrées dans le bâtiment, le génie civil et l'industrie.

Compte tenu de la grande variété de produits appliqués et afin d'apporter une réponse technique efficace quel que soit le cas, il a été nécessaire de formuler plusieurs produits spécifiques.

AMIAANTOL M18 est l'un de ces produits, particulièrement destiné aux problématiques rencontrées dans l'industrie et le génie civil.

DOMAINES D'UTILISATION

AMIAANTOL M18 est adapté au décapage des revêtements sur base époxydique, brai époxy, polyuréthane, couramment rencontrés dans l'industrie et le génie civil.

- Ponts métalliques
- Tuyau d'adduction industrielle
- Machinerie de production sur site industriel
- Charpentes métalliques
- Chantiers navals

MODE D'ACTION

AMIAANTOL M18 agit par ramollissement et par décollement des revêtements tout en séquestrant, grâce à son caractère fortement surfactant, les fibres d'amiante contenue dans le système.

Après action, le retrait s'effectue au riflard ou à la spatule sans libérer de fibre et sans générer de poussière.

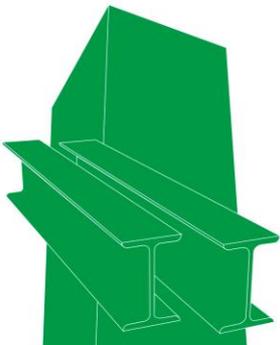
MODE D'EMPLOI

Chaque cas étant particulier, le mode opératoire devra être étudié pour chaque chantier. D'une façon générale, l'application s'effectue à la brosse ou au pistolet Airless.

- Appliquer une couche épaisse et régulière de décapant
- Laisser agir jusqu'à total ramollissement (5 à 24 heures). Le temps utile à l'action dépend de l'épaisseur et de la nature chimique du système à décaper
- Retirer le revêtement ramolli avec une spatule ou un riflard très soigneusement
- Essuyer la piste si nécessaire avec des lingettes
- Laisser sécher les fonds.



APPLICATION



AMANTOL M18

DÉCAPANT POUR SYSTEMES DE PEINTURE AMIANTÉE SUR METAUX

Version 03 du 15/01/2019

AVANTAGES

- ✓ Temps d'ouverture très souple
- ✓ Excellent tac
- ✓ Faible odeur
- ✓ Ininflammable, non toxique
- ✓ pH neutre

CONSOMMATION

Elle varie en fonction des revêtements, du nombre de couches en présence et des conditions environnementales. Elle pourra s'établir entre 0.9 kg à 2kg/m².

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le produit ne sur-pollue pas le déchet. Pour autant les résidus de décapage contenant de l'amiante devront faire l'objet d'une attention particulière et être évacués conformément aux règles en vigueur. Ces déchets devront être emballés selon la réglementation R4412-122 à chaque vacation afin d'éviter tout risque d'empoussièrement suite au séchage du produit.

SÉCURITÉ

Les personnels utilisateurs devront avoir reçu une formation spécifique amiante, être équipés de tous les EPI nécessaires prévus lors des opérations de retrait dites de « sous-section 3 » ou de « sous-section 4 ».

Porter des gants conformes à la norme EN374 en butyle, ou bien, pour un usage unique, en nitrile.

AMANTOL M18 ne présente pas de risque nocif ou toxique et de ce fait n'apporte pas de risque directement associé à son emploi.

EMBALLAGE & CONSERVATION

AMANTOL M18 est présenté en emballage plastique à ouverture totale de 18 kg net. Stocker à une température comprise entre 5°C et 30°C en emballage fermé. Le produit est stable 12 mois dans son emballage fermé d'origine.

Nota : pour toute autre question concernant le produit ou son application, consulter notre service technique ou notre laboratoire.